FICHE ACTION CANICULE

SOS MÉDECINS ET AUTRES ASSOCIATIONS

|  |
| --- |
| **VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE et VIGILANCE JAUNE : AVERTISSEMENT CHALEUR** |
| * Sensibiliser les médecins libéraux au repérage des personnes à risques et à la diffusion des messages de prévention
* Participer au Comité Départemental Canicule
* Informer l’ARS de :
	+ l’augmentation des consultations
	+ l’augmentation des pathologies liées à la chaleur
 |
| **VIGILANCE ORANGE : CANICULE** |
| * Diffuser l’information auprès des médecins libéraux SOS du passage en vigilance orange
* Informer les médecins libéraux des actions à mettre en œuvre :
	+ information de l’ARS
	+ sensibilisation des patients aux mesures préventives et curatives des pathologies liées à la chaleur
	+ incitation des patients à rejoindre les lieux rafraichis ou climatisés dont la liste est fournie par la mairie
	+ renforcement des gardes
* Assurer la rotation des médecins présents sur le terrain
 |
| **VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME** |
| * Poursuivre les actions des vigilances verte, jaune et orange
 |
| **LEVEE DES NIVEAUX / FIN DE SAISON** |
| * Etablir un bilan à transmettre à l’ARS
 |